

**Assemblée générale  
Conseil de sécurité**

Distr. générale  
11 juillet 2016  
Français  
Original : anglais

**Assemblée générale**  
**Soixante-dixième session**  
Point 97 de l'ordre du jour  
**Désarmement général et complet**

**Conseil de sécurité**  
**Soixante et onzième année**

**Lettre datée du 8 juillet 2016, adressée au Secrétaire général  
par les représentants de la Chine et de la Fédération de Russie  
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Nous avons l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte de la déclaration conjointe du Président de la République populaire de Chine et du Président de la Fédération de Russie sur le renforcement de la stabilité stratégique mondiale, signée à Beijing le 25 juin 2016 par le Président de la République populaire de Chine, Xi Jinping, et le Président de la Fédération de Russie, Vladimir Poutine (voir annexe).

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 97 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent  
de la Fédération de Russie  
(*Signé*) **Vitaly Churkin**

Le Représentant permanent adjoint  
de la République populaire de Chine,  
Chargé d'affaires par intérim,  
(*Signé*) **Wu Haitao**

\* Nouveau tirage pour raisons techniques (8 septembre 2016).



**Annexe à la lettre datée du 8 juillet 2016 adressée  
au Secrétaire général par les représentants de la Chine  
et de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation  
des Nations Unies**

Original : anglais, chinois et russe

**Déclaration conjointe du Président de la République  
populaire de Chine et du Président de la Fédération de Russie  
sur le renforcement de la stabilité stratégique mondiale**

Nous, Président de la République populaire de Chine et Président de la Fédération de Russie, attachant une grande importance au maintien de l'équilibre et de la stabilité stratégiques à l'échelle internationale et régionale, déclarons ce qui suit.

Nous sommes préoccupés par la multiplication des facteurs négatifs nuisant à la stabilité stratégique mondiale, que l'on observe actuellement aux quatre coins du monde. Le danger de cette tendance provient principalement du fait que certains pays ou alliances politico-militaires cherchent à prendre un avantage décisif dans les domaines militaires ou techno-militaires pour pouvoir, sans la moindre entrave, servir leurs propres intérêts sur la scène internationale par la menace ou l'usage de la force. Au mépris flagrant du principe fondamental de sécurité non diminuée pour tous les pays, ils tentent d'assurer leur propre sécurité au détriment de celle des autres. De telles politiques entraînent une expansion incontrôlée de la puissance militaire, ébranlant le système mondial de stabilité stratégique et allant à l'encontre du concept de désarmement complet et universel sous un contrôle international efficace.

Certains pays et certaines alliances en quête de domination militaire refusent obstinément d'aborder la question de la réduction et de la limitation des armes qui leur assurent un avantage militaire décisif, ce qui constitue la cause principale de la fragilisation de la stabilité et de l'équilibre stratégiques mondiaux.

Les évolutions constatées dans le domaine des systèmes antimissiles sont particulièrement inquiétantes. L'attitude non constructive consistant à mettre au point et à déployer de façon unilatérale des systèmes stratégiques de défense antimissiles dans le monde entier compromet l'équilibre, la sécurité et la stabilité stratégiques sur le plan international et régional, et sape la base d'élaboration et d'adoption de méthodes politiques et diplomatiques multilatérales de lutte contre la prolifération des missiles et des technologies balistiques.

Il convient de noter que, souvent, des forces extérieures inventent des arguments qui leur servent de prétextes pour déployer des systèmes Aegis Ashore en Europe et des systèmes antimissiles balistiques THAAD dans la région Asie-Pacifique ou planifier le déploiement de ces systèmes en Asie du Nord-Est. Ces déploiements sont absolument sans rapport avec les difficultés et menaces réelles que représente la prolifération des missiles; ils sont clairement incompatibles avec les objectifs déclarés de ces parties et portent gravement atteinte aux intérêts stratégiques nationaux des pays de la région, dont la Chine et la Russie, en matière de sécurité. La Chine et la Russie y sont fermement opposées.

Le système Prompt Global Strike et autres systèmes de frappe de précision à longue portée mis au point par certains pays pourraient sérieusement perturber l'équilibre et la stabilité stratégiques et provoquer une nouvelle course aux armements.

La menace d'une militarisation de l'espace et d'une transformation de l'espace en zone d'affrontement militaire se précise, tendance qui remettra en cause la stabilité stratégique et compromettra donc la sécurité internationale. À cet égard, l'ouverture de négociations en vue de l'élaboration d'un accord international juridiquement contraignant visant à garantir la non-militarisation de l'espace, fondé sur le projet de traité sino-russe relatif à la prévention du déploiement d'armes dans l'espace et de la menace ou de l'emploi de la force contre des objets spatiaux (dont une version actualisée a été présentée à la Conférence du désarmement, à Genève, le 10 juin 2014) est d'une importance pratique considérable. La promotion d'une initiative internationale et de l'obligation politique de ne pas déployer en premier des armes dans l'espace présente également un grand intérêt, ce qui va dans le sens du projet de traité susmentionné, présenté conjointement par la Chine et la Russie, et de l'objectif de prévention de la militarisation de l'espace.

La maîtrise des armements est l'un des principaux moyens de renforcer la sécurité et la stabilité internationales. Toute mesure prise dans ce domaine doit respecter les principes fondamentaux énoncés dans le document final de la première session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement, tenue en 1978. Ces principes revêtent une très haute importance pratique, notamment, parce que le désarmement et la maîtrise des armements doivent s'effectuer de manière équitable et équilibrée et être de nature à renforcer la sécurité de chaque pays.

La menace croissante que constitue l'acquisition par des acteurs non étatiques d'armes chimiques et biologiques pour commettre des actes de terrorisme et d'extrémisme violent est gravement préoccupante. L'utilisation répétée d'armes chimiques par des éléments armés de l'« État islamique » en Iraq et en Syrie en est une illustration. L'une des façons de contrer cette menace est de consolider les fondements du droit international en la matière. C'est pourquoi l'élaboration d'une convention pour la prévention des actes de terrorisme chimique et biologique à la Conférence du désarmement, à Genève, est d'une grande importance pratique.

La communauté internationale voit généralement la stabilité stratégique comme un concept purement militaire relevant du domaine des armes nucléaires, ce qui ne tient compte ni de l'étendue et ni du caractère multiforme des questions stratégiques actuelles. Pour réaliser l'objectif de défense de la paix et de la sécurité, il faut envisager la notion de stabilité stratégique sous un angle plus large et la voir comme une condition des relations internationales, dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

- Dans le domaine politique, tous les pays et groupes de pays doivent se conformer aux buts et principes du droit international et de la Charte des Nations Unies relatifs à l'emploi de la force et aux mesures coercitives, respecter les intérêts légitimes de tous les pays et peuples dans le cadre du règlement des situations de crises internationales et régionales et s'opposer à l'ingérence dans les affaires politiques d'autres États;
- Dans le domaine militaire, tous les pays doivent maintenir leurs capacités militaires au niveau minimum requis pour assurer leur sécurité nationale,

s'abstenir de prendre toutes mesures – par exemple, renforcer leurs capacités militaires ou forger et élargir des alliances militaires et politiques – susceptibles d'être perçues par d'autres membres de la communauté internationale comme une menace pour leur sécurité et de les forcer à prendre des contre-mesures destinées à rétablir l'équilibre rompu, et régler leurs différends par un dialogue positif et constructif, en renforçant ainsi la confiance mutuelle et la coopération.

La Chine et la Russie invitent tous les membres de la communauté internationale à faire de ces principes de consolidation de la paix, de la sécurité et de la stabilité mondiales le point de départ de leur action, disposées qu'elles sont, à renforcer le dialogue, la coopération et les échanges avec la communauté internationale sur la base de ces principes.

Le Président de la République populaire de Chine  
(*Signé*) **Xi Jinping**

Le Président de la Fédération de Russie  
(*Signé*) **V. V. Poutine**

Beijing, le 25 juin 2016

---